

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET: N° D25-11-26 CONCLUSION D'UN CONTRAT D'EMPRUNT AVEC LE CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST (CMSO) POUR LE FINANCEMENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2025.

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Considérant qu'il convient de contracter un emprunt pour assurer le financement des investissements qui figurent au Budget Primitif de la commune,

Décide

ARTICLE 1: Il est conclu auprès du CMSO un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en euros	300 000€
Objet	Investissements 2025
Durée	25 ans
Taux indexé	Livret A + 0.60%
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Type d'amortissement/ Echéances	Amortissement progressif
Base de calcul des intérêts	30/360
Commission d'engagement	0.10% (300€)
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance : - Sans faculté de réemprunter - Indemnité forfaitaire correspondant à 3% du capital restant dû - Préavis minimum : 1 mois

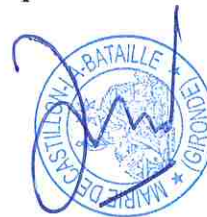
ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le Contrat de Prêt à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur

ARTICLE 3: Monsieur le Maire et Madame la Receveuse Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 21 novembre 2025
Le Maire
Jacques Breillat



PAGE 2

Mairie de Castillon-la-Bataille

25 place Turenne 33350 Castillon-la-Bataille * téléphone 05 57 40 00 06 * fax 05 57 40 33 06 * mairie@castillonlabataille.fr

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20251121-D251126-AR
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025